



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale du Trésor**



**BRÈVES ÉCONOMIQUES**

**DU MAROC**

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

**DE RABAT**

N° 12 – 1<sup>er</sup> au 15 octobre 2021

## **Le nouveau gouvernement dévoile sa feuille de route pour la période 2021-2026**

Le nouveau chef du gouvernement Aziz Akhannouch a présenté le 11 octobre le programme de l'exécutif aux parlementaires. La feuille de route fixe des objectifs ambitieux et s'attache à répondre aux faiblesses structurelles de l'économie marocaine soulignées par le rapport sur le Nouveau modèle de développement. La généralisation de la protection sociale, dont la réforme a déjà été entamée, représente un chantier majeur. Conformément aux orientations royales, le gouvernement entend consacrer la première année de son mandat à la généralisation de l'assurance maladie obligatoire. La deuxième priorité vise à stimuler l'économie locale en favorisant l'industrialisation du pays notamment par la poursuite de la politique de substitution aux importations. Le gouvernement a ainsi fixé comme objectif de remplacer 34 Md MAD d'importations par des produits locaux, avec un potentiel annoncé de 100 000 créations d'emplois.

L'ensemble de ces réformes nécessiteront des investissements conséquents. Si la question du financement n'a pas été abordée devant le Parlement, le programme électoral du RNI a estimé le coût budgétaire des mesures annoncées à 270 Md MAD sur cinq ans, soit une moyenne de 54 Md MAD par an. Pour y parvenir, le gouvernement mise sur un taux de croissance annuel moyen de 4% au cours des cinq prochaines années, en deçà du rythme de croissance de 6% annoncé dans le rapport sur le Nouveau modèle de développement.

### **LE CHIFFRE À RETENIR**

**4 %**

Le nouveau gouvernement prévoit d'améliorer les équilibres macro-économiques pour atteindre un rythme de croissance de 4 % par an sur la période 2021 - 2026

## Macroéconomie, commerce, finances

### Le Maroc affichera la meilleure croissance de la région MENA en 2021 selon le FMI et la Banque Mondiale

Conforté par les bonnes performances de la reprise économique, le Maroc devrait connaître en 2021 le taux de croissance le plus élevé de la région Moyen Orient - Afrique du Nord. La Banque Mondiale a ainsi revu à la hausse ses prévisions de croissance au Maroc qui s'établissent désormais à 5,3 %. Le FMI table quant à lui sur un taux de croissance de 5,7 %. Le Maroc ferait mieux que la Tunisie (3 %), l'Algérie (3,4 %) et l'Égypte (3,3 %). Les prévisions des institutions onusiennes sont en phase avec celles du Ministère de l'Économie et des Finances. Dans le cadre du PLF 2022, ce dernier table en effet sur une croissance prévue entre 5,5 % et 5,8 % en 2021, avec un objectif cible de 3,2 % en 2022.

### Lancement de la marque « Morocco Now » à l'occasion de l'Exposition universelle Dubaï 2020

L'Agence Marocaine de Développement des Investissements et Exportations (AMDIE) a dévoilé la nouvelle marque économique « Morocco Now » depuis l'Exposition universelle de Dubaï. Cette opération vise à promouvoir le Maroc comme une destination attractive pour les investissements étrangers. Les succès industriels du Royaume, tels que les secteurs automobile et aéronautique ont été particulièrement mis en valeur. Cette nouvelle identité économique s'inscrit dans la volonté du

Royaume d'accroître son attractivité à l'international, misant sur son positionnement géographique et la compétitivité de sa main d'œuvre.

### Première édition des journées économiques Maroc-France

La première édition des journées économiques Maroc-France s'est tenue à Paris au siège de la CCI Paris Ile de France le 7 octobre dernier. Organisé par la CFCIM en partenariat avec l'Ambassade du Royaume du Maroc en France, cet évènement a réuni de nombreux acteurs de la relation économique franco-marocaine et a permis de mettre en lumière les atouts et les nouvelles opportunités de notre partenariat économique avec un focus sur le secteur digital.

### Politique monétaire: Bank Al Maghrib maintient inchangé le taux directeur à 1,5 %

A l'occasion de la réunion du conseil qui s'est tenue le 13 octobre dernier, Bank Al Maghrib a décidé de maintenir inchangé le taux directeur à 1,5 %. Cette politique accommodante se poursuit en dépit de la récente hausse des prix, imputable au renchérissement des produits énergétiques et au redressement de la demande intérieure. Selon la Banque centrale, l'inflation devrait s'établir à 1,2 % en 2021, puis 1,6 % en 2022. Par ailleurs, BAM a récemment procédé à des rachats de devises pour un montant total de 880 M USD afin de défendre le cours du dirham sur le marché des changes. Le dirham s'était en effet nettement apprécié au cours des dernières semaines, pénalisant les opérateurs du marché.

# Industries, énergies, environnement, transports

## Les essais de mise en service de la centrale solaire photovoltaïque d'Erfoud achevés avec succès

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) vient d'achever les essais de mise en service de la centrale photovoltaïque d'Erfoud, laissant place à la phase des essais industriels. Étendue sur une surface de 60 hectares pour une puissance installée de 40 MW, elle devrait produire 72 GWh par an au prix très compétitif de 30 centimes/kWh. Cela permettra d'alimenter près de 34 000 foyers mais aussi de résoudre les problèmes de chute de tension qui pesaient sur la région, qui se situe en bout de réseau. Ce site fait partie des trois centrales qui composent le complexe « Noor Tafilalet », en plus de celle de Zagora et Missouri, d'une puissance totale de 120 MW. Le projet de complexe a fait l'objet d'un investissement global de 1 milliard de dirhams, dont 379 millions pour la centrale d'Erfoud, financé par la Banque mondiale et le Fond pour les technologies propres.

## Le projet de centrale électrique « Xlinks Morocco – UK Power » à la Une de l'actualité énergétique

La société britannique Xlinks communique à nouveau sur son projet de construire une centrale électrique de 10,5 GW au Maroc, avec l'objectif de vendre l'électricité produite au Royaume-Uni. Le complexe, qui s'étalerait selon la société sur une surface de 1500 km<sup>2</sup>, devrait être constitué d'un parc éolien et solaire qui devrait fournir 3,6 GW d'électricité pour un fonctionnement de plus de 20 heures par jour. L'acheminement de cette électricité se ferait par le biais de câbles sous-marins à courant continu

haute tension de 3800km qui devraient relier la centrale à deux sites britanniques, au Pays de Galles et dans le Devon. Le début du câblage serait selon la société prévu pour 2025 pour une mise en service en 2029. Cette centrale devrait produire 26 TWh chaque année, permettant ainsi d'alimenter 7 millions de foyers et de couvrir 7 % des besoins en électricité du Royaume-Uni. La société Xlinks Maroc a été créée à Casablanca afin de porter le projet.

## GE Renewable Energy obtient le contrat d'extension du parc éolien d'Aftissat

La Société Énergie Éolienne du Maroc (EEM), filiale de Nareva Holding, vient d'attribuer à GE Renewable Energy le contrat d'extension du parc éolien d'Aftissat développé dans le cadre de la loi 13-09 sur les énergies renouvelables. GE fournira 40 éoliennes Cypress d'une capacité de 5 MW chacune, augmentant ainsi la puissance installée du site de 200 MW. Pour rappel, l'installation actuelle, qui avait été mise en service en octobre 2018 est équipée de 56 turbines Siemens d'une puissance de 3,6 MW. Le projet d'extension portera donc la capacité totale du parc d'Aftissat à 401,6 MW, l'objectif étant d'approvisionner de grands clients industriels raccordés au réseau national. Les nouvelles turbines devraient être mises en service en 2023 et GE Renewable Energy en assurera la maintenance pendant 20 ans.

## L'Institut de formation ferroviaire reçoit la certification ISO 21001

L'Institut de formation ferroviaire a organisé le 12 octobre dernier une cérémonie marquant la remise du certificat ISO 21001, norme relative aux systèmes de management des organismes d'éducation et de formation. M. Mohammed Smouni, directeur général adjoint de l'ONCF et M. Diego Diaz, président de SNCF international ont remis le certificat aux membres du directoire de l'IFF. Délivré par l'association française de

normalisation (AFNOR), ce certificat témoigne de la qualité des formations offertes aux salariés et stagiaires du secteur ferroviaire.

## Services, tourisme, santé, innovation

### Projet d'un nouveau village touristique à Agadir par un promoteur égyptien

Le projet appelé « Porto Agadir », est porté par le groupe immobilier égyptien Porto, qui l'avait annoncé en mars dernier en même temps que deux autres projets immobiliers situés en Égypte, pour un investissement total de 1,27 milliard de dollars. Le futur village touristique, dont les travaux débiteront début 2022, s'étendrait sur une surface de 1,2 million de mètres carrés. L'investissement initial serait de 500 millions de dollars, soit près de 4,5 milliards de dirhams. Alors que 80% des projets du groupe se situent en Égypte, « Porto Agadir » s'inscrit dans la volonté du groupe de développer ses activités dans le reste du monde arabe.

### Accord entre Royal Air Maroc et la compagnie israélienne El Al

Les PDG de la compagnie marocaine Royal Air Maroc (RAM) et de la compagnie aérienne israélienne El Al ont signé un protocole de coopération (MoU), en marge de la 77<sup>ème</sup> assemblée générale de l'Association du Transport Aérien International (IATA) qui s'est tenue à Boston. Ce protocole vise à « régir leurs relations afin d'offrir les meilleurs services à leurs clients », selon la RAM. Il fait suite à l'accord aérien signé en janvier 2021 entre le Maroc et Israël permettant les liaisons aériennes directes entre les deux pays. Si l'accord en question n'avait pas donné lieu à la concrétisation de la mise en place de ces lignes, le protocole de coopération entre les deux compagnies traduit

leur volonté de rendre opérationnel des services de transport aérien, notamment entre leurs deux hubs respectifs, Casablanca et Tel Aviv. La RAM a par ailleurs annoncé qu'elle lancera une route aérienne directe Casablanca - Tel Aviv « dès que les conditions générales le permettront ».

### Participation du Maroc au Salon international des professionnels du tourisme à Paris

Le Maroc a participé à la 42<sup>ème</sup> édition du Salon international des professionnels du tourisme « IFTM Top Réza » qui s'est tenu du 5 au 8 octobre 2021 à Paris. Se trouvaient sur le stand marocain des compagnies aériennes, la RAM et Air Arabia, mais également des Tour-Opérateurs et des chaînes hôtelières. Cette édition, placée sous le signe de la relance, a été l'occasion pour l'ONMT de renouer contact avec ses différents partenaires français et de les rassurer quant à la reprise du secteur. L'ONMT a par ailleurs nommé un nouveau délégué à Paris, Jihad Chakib, poste stratégique puisque la France constitue le premier marché émetteur de touristes internationaux pour la destination Maroc. L'ONMT a poursuivi cette dynamique de promotion de la destination Maroc en participant au salon TTG INCONTRI à Rimini ces trois derniers jours. L'Office sera également présent au salon WTM à Londres du 1<sup>er</sup> au 3 novembre prochain.

### Organisation mondiale de la propriété intellectuelle : Le Maroc préside les assemblées des États membres

Le Maroc a présidé la 62<sup>ème</sup> série de réunions des assemblées générales de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) qui s'est déroulée du 4 au 8 octobre 2021 à Genève sous un format hybride. Pour rappel, l'OMPI est l'une des 15 agences spécialisées de l'ONU. Créée en 1970 et regroupant 193 États membres, elle a pour but de favoriser la coopération

internationale, entre Etats et organisations internationales, afin de promouvoir et protéger la propriété intellectuelle. Dans son allocution d'ouverture, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à Genève, Omar Zniber, a souligné que le Royaume était « le premier pays arabe et le deuxième pays africain à présider cette Assemblée générale en tant qu'organe directeur et décisionnel suprême de l'Organisation ». La présidence marocaine de l'Assemblée générale de l'OMPI a été l'occasion de souligner le rôle de la propriété intellectuelle dans la promotion du développement au Maroc, ainsi que les progrès réalisés par le Royaume dans ce domaine.

## Agriculture, agroalimentaire, engrais phosphatés

### L'INRA et Syngenta signent un partenariat pour la filière céréales et légumineuses

L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et la Société Syngenta Maroc ont signé le 28 septembre dernier une convention de partenariat relative à l'expérimentation et à la diffusion de solutions innovantes en matière de traitement des semences céréalières et légumineuses, deux filières primordiales dans l'agriculture marocaine. Ce partenariat, qui s'étalera sur trois ans, verra la mise en œuvre d'actions communes en matière de recherche, d'expérimentation mais aussi de vulgarisation des solutions proposées par Syngenta. Ce partenariat a pour objectif d'améliorer les rendements agricoles dans le respect de la biodiversité, et donc de renforcer la sécurité alimentaire du pays par la même occasion.

### Le Crédit Agricole du Maroc lance Tasbiq Tasdir

Tasbiq Tasdir est un crédit de trésorerie qui permet de préfinancer les campagnes d'exportation de produits agricoles, en dirhams ou en devises, et de couvrir toutes les opérations qui lui sont liées. Ce nouvel outil est destiné à l'ensemble des opérateurs du secteur, agriculteurs, coopératives, GIE, stations de conditionnement et agrégateurs, et ce quelle que soit leur taille. Ce crédit est proposé à un taux allant de 3,75% HT à 4,25 % HT selon la formule choisie par l'opérateur. Tasbiq Tasdir a notamment pour objectif de pallier le renchérissement des coûts liés à l'export et notamment ceux liés à la logistique, dont le fret maritime, et aux intrants. Selon la banque, ce nouveau crédit permettra de soutenir le secteur agricole dans un contexte d'augmentation des volumes de production grâce à l'excellente campagne de l'année. Le lancement de Tasbiq Tasdir s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la banque, en concertation avec le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et forêts, pour accompagner l'ensemble des filières agricoles et les encourager pour accroître leurs performances dans le cadre des grandes orientations stratégiques du pays notamment le plan Génération Green.

# Bailleurs internationaux

## Gazoduc Nigeria – Maroc: la Banque Islamique de Développement apporte son soutien au projet

La Banque Islamique de Développement (BID) a lancé le 12 octobre dernier deux appels d'offres pour des études d'impact social et environnemental en vue de la construction d'un pipeline reliant le Nigéria et le Maroc. Annoncé en 2016 par le Roi Mohammed VI et le président nigérian Muhammadu Buhari, ce projet d'envergure vise à relier les ressources gazières du Nigeria au Maroc et aux pays européens, via une connexion au gazoduc Maghreb-Europe. Les études du tracé onshore et offshore devraient être lancées par les consultants retenus au cours du premier trimestre 2022 et s'étaleront sur une période de 12 à 14 mois.

La **direction générale du Trésor** est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : **Cécile Humbert-Bouvier**  
Rédacteurs : **Léo Mineur, Mélissa Vallée**

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE : Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.